

Appel à prestations pour la réalisation de films pour le Parc naturel régional de Brière autour de la thématique des Atlas de la biodiversité communale

**Date et heure limites de remise des offres :
Mardi 23 avril 2019 à 15h00**

Maître d'ouvrage :

Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Brière
Île de Fédrun
214 rue du Chef de l'Île
44720 SAINT JOACHIM

Tel. 02 40 91 68 68

Web. www.parc-naturel-briere.fr

Personnes techniques :

Yann Lozachmeur , chargé d'opération Atlas biodiversité communales

Mail : y.lozachmeur@parc-naturel-briere.fr

Tiphaine Thudor, chargée de communication

Mail : t.thudor@parc-naturel-briere.fr



Une autre vie s'invente ici



SOMMAIRE

PARTIE TECHNIQUE

1. CONTEXTE	2
1.1. <i>Contexte national</i>	2
1.2. <i>Contexte local</i>	3
2. LE PROJET	3
2.1 <i>LES OBJECTIFS DU SUPPORT</i>	3
2.2 <i>LE CONTENU</i>	Erreur ! Signet non défini.
2.3 <i>LA MISE EN OEUVRE ET LES ASPECTS TECHNIQUES</i>	5
3. CALENDRIER DE REALISATION ET DIFFUSION	5
4. LES LIVRABLES	6
5. ELEMENTS TECHNIQUES DU DOSSIER DE CANDIDATURE	6

LE PRESENT CAHIER DES CHARGES A POUR OBJET DE DECRIRE LES PRESTATIONS A EFFECTUER PAR LE TITULAIRE DU MARCHE POUR LE COMPTE DU MAITRE D'OUVRAGE, LE PARC NATUREL REGIONAL DE BRIERE.

1.Contexte

1.1. Contexte national

A l'initiative du Ministère de l'Environnement en 2016, un programme de développement des Atlas de la Biodiversité Communale a été lancé sur le territoire national.

Chaque atlas de la biodiversité communale est élaboré, à l'échelle communale ou intercommunale, à partir d'un inventaire précis et cartographié des habitats, de la faune et de la flore, avec l'appui d'une équipe d'experts pluridisciplinaires. Ces atlas ont pour objectifs de :

- sensibiliser et mobiliser les élus, les acteurs socio-économiques et les citoyens à la biodiversité ;
- mieux connaître la biodiversité sur le territoire d'une commune et identifier les enjeux spécifiques liés ;
- faciliter la prise en compte de la biodiversité lors de la mise en place des politiques communales ou intercommunales.

1.2. Contexte local

Le territoire du Parc naturel régional de Brière se situe entre l'estuaire de la Loire au Sud, la Vilaine au Nord, le sillon de Bretagne à l'Est et le coteau guérandais à l'Ouest. Il couvre environ 54 800 ha dont 21 000 ha de milieux humides.

Le Parc naturel régional de Brière s'étend sur 21 communes, 4 intercommunalités et est inclus dans l'aire urbaine de Saint-Nazaire.

Le syndicat mixte du Parc naturel régional de Brière anime une démarche d'atlas de la biodiversité communale sur un secteur géographique cohérent regroupant 8 communes où les connaissances sur le patrimoine naturel sont incomplètes et disparates. Les 8 communes sont : Besné, Crossac, Donges, Montoir-de-Bretagne, Pont-Château, Prinquiau, Saint-Malo-de-Guersac, Trignac.

La mise en œuvre du projet d'atlas sur ces communes constitue dès lors une belle opportunité pour transmettre et partager avec les habitants et acteurs locaux, les valeurs du Parc naturel régional de Brière et tout particulièrement, l'importance de la préservation du patrimoine naturel.

Sur ce secteur, l'état des connaissances actuel ne permet pas de disposer d'une vision exhaustive et globale des enjeux de biodiversité. Le projet d'atlas de la biodiversité communale permettra donc de compléter et mettre à jour les données naturalistes sur les marais mais aussi de développer les connaissances sur l'intérêt patrimonial et fonctionnel des zones bocagères et agricoles périphériques aux zones humides. En effet, leur rôle de corridor vers les réservoirs de biodiversité à proximité, notamment dans l'estuaire de la Loire, mériterait d'être précisé. De plus, ces zones périphériques constituent probablement de véritables refuges pour certains taxons (amphibiens, reptiles et invertébrés aquatiques en particulier) actuellement en déclin au sein des marais.

Dans ce contexte, la démarche proposée par le Syndicat mixte du Parc vise à :

- améliorer et mettre à jour la connaissance du patrimoine naturel du territoire,
- sensibiliser le grand public à la richesse et à la fragilité de la biodiversité,
- favoriser l'implication des habitants et acteurs locaux dans l'acquisition de connaissances,
- faciliter l'intégration des enjeux de biodiversité dans les politiques locales et projets d'aménagement,
- identifier des pistes d'actions pour la préservation, la restauration et la valorisation du patrimoine naturel.

2. Le projet

2.1 LES OBJECTIFS DU SUPPORT

Pour cela, le syndicat mixte du Parc souhaite disposer d'un support de communication moderne pour :

- Inciter le plus grand nombre à mieux prendre en compte les enjeux locaux de préservation de la biodiversité.
- Montrer la nature qui nous entoure de manière esthétique, toucher la sensibilité des cibles ...

Un autre objectif de ce support sera donc de montrer la plus-value apportée par le Parc naturel régional et de son rôle fédérateur autour de la biodiversité. Créer de l'intérêt au sujet des ABC auprès des communes voisines permettra alors de les faire intégrer cette démarche dans les années à venir.

Le support devra alors rassembler et faire apparaître le plus d'éléments suivants :

- Le lien homme-nature, et ses interactions
- La mobilisation des locaux (agent du Parc, agriculteurs, élus, habitants, bénévole associatif...) pour la découverte et la préservation de leur patrimoine naturel
- Une vision d'ensemble de la biodiversité locale (flore, papillons de jour, libellules, chauves-souris, amphibiens, par exemple)
- Une découverte esthétique de la nature près de chez soi, en favorisant des prises de vue macro pour la faune et la flore

La cible finale est l' élu communal et les habitants du territoire, pour leur faire (re)découvrir la richesse du patrimoine naturel ordinaire et remarquable qu'ils côtoient chaque jour mais dont ils peuvent ignorer l'esthétisme et la fragilité.

Variante obligatoire

Le film prenant en compte les ABC du Parc doit suivre une trame générale pouvant être reproductible à une échelle communale à l'avenir, dans le cas où une commune souhaiterait disposer d'un film spécifique pour son ABC avec une thématique locale propre.

2.2 Le contenu

Nous partirions sur une base de 2mn30 – 3 mn

Pour le nombre de jours de tournage, actuellement, notre calendrier n'est pas finalisé, cependant, le 18 mai nous lançons la démarche des ABC et de nombreuses animations proposées dans l'ensemble des communes, par la suite, nous envisageons, des rencontres avec des exploitants agricoles, des formations avec des professionnels qui seront un moyen de capter des images de la faune et de la flore. Le calage du calendrier viendra au fil du projet, nous pourrions partir sur une base de 3 jours de terrain. Merci de nous indiquer également le coût d'une journée supplémentaire (en variante obligatoire).

Le syndicat mixte du Parc naturel de Brière souhaite que le film de sensibilisation axe le message sur :

- La beauté et la fragilité des espèces de la faune et la flore présentes sur les différentes communes
- La mobilisation citoyenne et la participation des acteurs locaux à la démarche d'ABC
- Le rôle du Parc en tant que structure fédératrice

La vidéo devra s'intégrer dans un style esthétique et accessible au grand public. De façon générale, le style touchera le côté « sensible » du destinataire, et doit donner l'envie d'être visionné à plusieurs reprises et partagé auprès d'autres personnes habitantes du territoire. Il doit également faire ressentir au destinataire un sentiment d'appartenance au territoire.

Les messages que devra faire apparaître le film sont :

- Un patrimoine naturel rare et fragile à préserver
- Une nature esthétique « ordinaire », juste à côté de chez soi
- Le Parc naturel régional fédérant et créant du lien entre les acteurs locaux du territoire
- Une participation des habitants, mobilisés pour le projet d'ABC

Une bande son accompagnera le film en plus du ou des témoignages d'acteur(s). Les logos des financeurs du projet devront apparaître en introduction ou conclusion du film.

2.3 La mise en œuvre et les aspects techniques

- Des déplacements sur le territoire des 8 communes concernées sont à prévoir (Trignac, Saint-Malo-de-Guersac, Montoir-de-Bretagne, Donges, Crossac, Pontchâteau, Besné, Prinquiau)
- Le tournage du film sera réalisé en extérieur, il faudra donc tenir compte des conditions météorologiques et des lumières.
- Quelques prises de vues aériennes de paysages sont potentiellement à prévoir (drone).
- Des prises de vues macro seront à prévoir pour les familles d'espèces citées en 1.1.
- Une ou plusieurs interviews d'agents du Parc et/ou d'acteurs locaux seront à prévoir, et rythmeront le film.

Le prestataire retenu prend en charge l'ensemble des étapes suivantes :

- Un chemin de fer prévisionnel du film en collaboration avec le syndicat mixte du Parc,
- Organisation du planning prévisionnel des tournages en relation avec le syndicat mixte du Parc.
- Des prises de sons et d'image de l'ensemble des séquences et reportages pendant la durée du marché
- Gestion des questions et de la réalisation des interviews avec l'aide du syndicat mixte du Parc,
- Gestion des droits à l'image et du son,
- Echanges préalables avec l'intervenant, définition des sujets à aborder,
- Réalisation du montage du film, avec d'éventuelles incrustations graphiques ou animations numériques

L'agence de production devra prendre en charge les matériels audio, vidéo et autre, nécessaires au tournage du film.

3. Calendrier de réalisation et diffusion

L'ensemble des images devront être tournées entre la période printemps – été 2019. Une liste des temps forts du projet sera fournie au prestataire retenu, qui pourront être des opportunités potentielles de prises de vues. Parmi ces dates, celle du 18 mai 2019 est d'ores-et-déjà à retenir, qui consistera au lancement officiel auprès du grand public des Atlas de la Biodiversité Communale.

Le montage devra s'effectuer sur la deuxième moitié de fin de l'année 2019. Le premier visionnage officiel devra se faire durant le 1^{er} comité syndical du Parc en janvier 2020.

Le rétro-planning est le :

- Dépôt des offres : 23 avril 2019
- Analyse des offres : semaine 17
- Première réunion avec le prestataire : définition des scénarii et du planning de tournage: semaine 19
- Début du tournage : 18 mai
- Tournage : du 18 mai à aout
- Montage et corrections demandées : 15 septembre au 1^{er} décembre

4. Les livrables

Pour assurer le bon déroulement de la mission, le prestataire fournira pour validation :

- chemin de fer formalisé du film en amont des séquences de tournage,
- Pré maquette des films

Le syndicat mixte du Parc sera propriétaire des films en totalité.

Il est demandé que l'agence de production transmette au syndicat mixte du Parc les rushes (en option) du tournage et les droits associés afin de pouvoir utiliser les images si besoin.

L'offre détaillera la nature du support livré au syndicat mixte du Parc et ses spécifications techniques en termes de format et de compatibilité avec les supports standards du marché.

Le film sera réalisé en version française.

5. Eléments techniques du dossier de candidature

Outre les pièces administratives précisées dans le règlement de consultation, le dossier comportera :

- une courte note méthodologique (4 pages maximum) indiquant les orientations qu'il souhaite donner au niveau du scénario et le détail de ses modalités d'intervention.
- un book numérique de références accompagnera cette note.
- une décomposition détaillée du prix forfaitaire indiquant notamment le temps passé, les coûts éventuels d'utilisation de matériel spécifique, les moyens.
- Les variantes obligatoires (film adapté pour les communes et journée de tournage supplémentaire)

Le budget alloué pour la production des films ainsi que la cession de l'ensemble des images se situe entre 4 000 € et 8 000 € HT.